Quarantième Année — N° 1. UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 1er JANVIER 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-de-Victoires, 28, à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 31 DÉCEMBRE 1894

LES DÉBUTS D'UN TSAR

Il est assurément trop tôt pour porter un jugement sur le jeune souverain que la mort d'Alexandre III a si brusquement investi de la redoutable mission de gouverner un peuple de cent vingt millions d'hommes. Dans les Etats où règne encore la tradition, il va sans dire que la plupart des actes d'un nouveau régime sont dictés par d'invariables précédents. Aussi risque-t-on de se tromper considérablement quand on raisonne avec une naïve crédulité sur des données aussi uniformes et aussi générales pour en tirer des conclusions particulières et comme l'augure d'une nouvelle ère.

Il est un point cependant sur lequel c'est précisément cette stricte conformité aux précédents, cette exacte ressemblance du passé et du présent qui porte la lumière désirable. Plus on s'attendait de certains côtés à voir modifier du tout au tout par Nicolas II la politique étrangère d'Alexandre III et plus il y a lieu de signaler l'empressement marqué et presque démonstratif avec lequel le nouveau tsar a tenu à indiquer qu'il n'y avait rien de changé dans les relations internationales de la Russie.

Personne en Europe n'a oublié la présence d'esprit et le tact avec lequel le jeune empereur a, sous la première étreinte de son deuil, tenu à répondre aux témoignages de sympathie de la France et de son gouvernement. Depuis lors les actes de Nicolas II n'ont fait que resserrer cette intimité dont il avait si cordialement accepté l'héritage, et il a été bien significatif de voir la presse anglaise, après quelques tentatives malheureuses pour tourner contre la France l'entente qu'elle prétendait établie entre les cours de Saint-James et de Pétersbourg, forcée de revenir à une vue plus juste de la situation et de se livrer à des dissertations pleines de sens sur les avantages d'un concert à trois entre ces puissances.

On peut donc dire sans exagération qu'il est d'ores et déjà établi qu'au point de vue diplomatique le nouveau règne ne fera que continuer, en les développant, les traditions du règne précédent. Il en va un peu autrement relativement à la politique intérieure, s'il faut en croire des bruits assez persistants qui circulent à Pétersbourg et qui trouvent accès jusque dans les cercles les plus élevés de la société russe.

On parle beaucoup de grands changements qui auraient lieu à l'occasion du 1er-13 janvier prochain. Il ne s'agirait pas seulement de distribuer des places, des honneurs et des décorations, mais bien de mutations dans le haut personnel gouvernemental équivalant à un changement de système.

Déjà la substitution du comte Schouvalof au général Gourko, promu feld-maréchal général, mais privé du gouvernement de Varsovie et du commandement supérieur des troupes de cette région, semblait présager quelque chose de ce genre. On dit et on répète beaucoup que le ministre de l'intérieur, M. Dournovo, serait à la veille d'être mis à la retraite. Son successeur désigné serait son adjoint actuel, M. Sipiaguine, qui vient de recevoir une marque de la faveur du tsar et qui passe pour un esprit éminemment libéral et éclairé.

Un pareil choix à la tête d'un département aussi important que celui de l'intérieur, impliquerait tout un programme de réformes. Il entraînerait de plus, suivant toute vraisemblance, d'autres retraites. Il paraît difficile de conserver à côté de M. Sipiaguine un ministre de l'instruction publique aussi prononcé dans le sens contraire que le comte Delyanof; aussi nomme-t-on déjà son successeur qui ne serait autre que M. Kapoustine, l'ex-curateur de l'université de Dorpat, fonctionnaire distingué.

Les hypothèses vont même plus loin. On ose parler de la démission du procureur général du saint-synode. M. Pobiédonostzef n'occupe pas tout à fait à l'égard de Nicolas II la position que lui donnait à l'égard Alexandre III sa qualité d'ancien précepteur. Il passe pour souhaiter la retraite et l'on croit qu'il pourrait sous peu être remplacé par son adjoint, M. Sabler, ou le contrôleur de l'empire, M. Filippov.

Enfin, le ministre de la guerre, le général Vannovsky, et le ministre de la marine, M. Schestakof, seraient également à la veille de céder leurs portefeuilles à de nouveaux titulaires.

Ce seraient là de graves révolutions et l'on comprend l'intérêt passionné avec lequel l'opinion en Russie attend la confirmation ou le démenti de ces rumeurs. Dans quinze jours tout le monde sera fixé, et l'on saura si Nicolas II entend inaugurer à l'intérieur avec un personnel tout battant neuf une ère toute à fait nouvelle, ou s'il préfère continuer sur ce terrain également la politique de son père avec l'aide des vieux serviteurs de ce régime.

M. DE LANESSAN

Les causes de la révocation

Paris, 30 décembre. — On lit dans le *Journal des Débats*, au sujet des causes de la révocation de M. de Lanessan :

« Comme la curiosité publique se plaît à déchiffrer les énigmes, celle dans le gouvernement vient de proposer recevra beaucoup de réponses dont plusieurs sans doute seront assez hasardées.

» Les associations d'idées sont inévitables en présence d'événements qui frappent simultanément l'imagination : « communications de documents officiels à des tiers, affaires de presse, révélations imprévues. » Là-dessus, les esprits peuvent voyager, mais nous en sommes actuellement réduits aux hypothèses.

» Tout ce que nous savons, c'est que le gouvernement a été amené à constater, du fait du gouverneur de l'Indo-Chine, des communications qu'il a considérées comme contraires au bon ordre de l'administration. »

L'*Estafette* publie l'entrefilet suivant :

« Coïncidence bizarre, M. de Lanessan, qui vient d'être révoqué, pour ainsi dire, en dehors de son chef direct, avait été nommé à peu près de la même façon et dans les conditions très exactes que nous allons raconter.

» A cette époque, M. de Freycinet était président du conseil, et M. Etienne sous-secrétaire d'Etat des colonies.

» Dans une réunion du conseil, M. de Freycinet, parlant du gouvernement de l'Indo-Chine, annonça qu'il avait engagé des pourparlers avec un membre considérable du Parlement et qu'il se proposait de lui offrir ce poste important. Il tenait toutefois à avoir sur ce point l'avis du conseil.

» Lorsqu'il eut déjà recueilli plusieurs avis favorables, il arriva à demander celui du sous-secrétaire d'Etat aux colonies et M. Etienne répondit : « Il me semble, monsieur le président, que c'est bien inutile, puisque la chose est déjà faite. »

» Il est évident que M. de Lanessan avait été en quelque sorte imposé à son chef direct. C'est l'opération inverse qui se produit aujourd'hui. »

La *Lanterne* dit que ce dénouement si soudain, si imprévu pour le public, ne surprendra aucun de ceux qui, pendant ces trois dernières années, ont pu suivre jour par jour l'administration de M. de Lanessan :

« C'est à une révocation que devait fatalement aboutir le régime d'abus de pouvoir, de favoritisme, de désordre financier, d'irrégularités budgétaires, de concessions ruineuses pour le budget, pratiqué par cet administrateur improvisé pour qui l'administration n'existait pas et qui le prouvait par chacun de ses actes. »

Les relations de M. Lanessan avec M. Canivet

Le *Gil Blas* dit qu'après que M. Canivet eut été arrêté, une lettre à lui adressée par le gouverneur général de l'Indo-Chine fut interceptée par le commissaire aux délégations, M. Clément.

« Dans cette lettre, preuve évidente et palpable, qui figure au dossier des affaires de chantage, M. de Lanessan, fatigué vraisemblablement par des demandes d'argent trop souvent renouvelées, faisait par son secrétaire, M. Joyeux, répondre au directeur du *Paris* qu'il ne pouvait lui envoyer la somme de 3,000 fr. que celui-ci demandait.

» On allait hier soir jusqu'à faire courir le bruit que M. de Lanessan pourrait bien être arrêté. Comme nous nous enquérions à ce sujet, on nous a répondu :

« Non, c'est impossible. Ces faits constituent ce qu'on peut appeler une « trahison administrative » : ils légitiment pleinement la disgrâce dont M. de Lanessan est l'objet. Mais au moment où il a été frappé, il ne saurait être arrêté pour des faits qui ne sont pas un délit et qui n'entachent que le fonctionnaire. »

» Dans tous les cas, il est présumable que l'ex-gouverneur général à son retour, sera appelé par le juge d'instruction à fournir des renseignements sur ses relations avec M. Canivet. »

Les papiers de Canivet

Le *Temps* publie, ce soir, la note suivante, qui confirme les renseignements donnés hier :

« Nous croyons savoir que dans la dépêche où il annonce à M. de Lanessan la décision du gouvernement, le ministre des colonies signale la présence dans les papiers de M. Canivet de copies de documents dont le gouvernement devait être seul à avoir connaissance.

» Le gouvernement a considéré ce fait comme un manque de confiance envers lui, alors qu'il avait pourtant donné à M. de Lanessan une preuve manifeste de ses sentiments en le confirmant dans ses pouvoirs de gouverneur-général de l'Indo-Chine française. Le gouvernement a estimé qu'il ne pouvait tolérer un pareil manquement à la discrétion ; il a donc relevé M. de Lanessan de ses fonctions.

» La même dépêche ajoute que l'intérim du gouvernement général est confié à M. Rodier et que rien n'est modifié dans notre politique en Indo-Chine. »

L'œuvre de M. de Lanessan

Le même journal fait suivre cette note des lignes que voici :

« Il résulte des renseignements qu'on vient de lire que le rappel du gouverneur général de l'Indo-Chine n'atteint que le fonctionnaire et non l'homme privé. On doit mettre hors de cause la personnalité même de M. de Lanessan, et nous tenons à le constater, dans les circonstances présentes, nous qui avons dû, à différentes reprises, critiquer certains de ses actes politiques ou administratifs.

» D'ailleurs, l'œuvre de M. de Lanessan en Indo-Chine aura été considérable. Il a, cela est indéniable, donné une très vive impulsion à la colonisation de nos nouvelles possessions. Son programme était un programme d'action : on ne méconnaîtra pas qu'il a fait tout ce qu'il dépendait de lui pour aboutir. Malheureusement, il n'a pas toujours trouvé là-bas les ressources économiques et les concours personnels qui lui auraient permis de mener convenablement à bien la tâche qu'il « était imposée. Il a été contraint à se servir des seuls éléments qu'il avait à sa disposition. Là est la cause réelle des difficultés qu'il a rencontrées et dont il n'a pu triompher comme il l'aurait évidemment désiré.

» Dans la dépêche que nous citions tout à l'heure, le gouvernement a déclaré que rien n'était changé à la politique générale donnée à l'Indo-Chine française. C'est un hommage rendu aux efforts personnels et à l'activité de M. de Lanessan. Le nouveau gouverneur général, M. Armand Rousseau, que l'on connaît comme un administrateur éminent, n'apportera ainsi dans le programme de son prédécesseur que les modifications rendues indispensables par les incidents récents. Il faut de la continuité dans notre politique en Extrême-Orient : on ne peut qu'approuver le gouvernement de l'avoir assurée. »

Le retour

Paris, six heures. — Nous n'avons rien à retrancher aux informations que nous vous avons télégraphiées hier au sujet de la révocation de M. de Lanessan.

Comme nous l'avons dit, outre des documents confidentiels, on a trouvé chez M. Canivet des lettres, paraît-il — de la main de M. de Lanessan et ces lettres ne pouvaient laisser aucun doute sur les relations du directeur du *Paris* et du gouverneur général de l'Indo-Chine et sur le rôle que jouait ce dernier à l'insu du gouvernement.

Elles indiquaient nettement que M. de Lanessan, abusant de ses fonctions, renseignait le directeur du *Paris* en même temps et même avant que le ministre dont il dépendait. En effet, nous savons de bonne source que les rapports arrivant par voie française au gouvernement parvenaient à Canivet régulièrement à M. Canivet quinze jours avant par le courrier anglais.

Diverses lettres plus explicites encore révélaient que M. de Lanessan se servait de M. Canivet pour « tirer » contre le gouvernement ou attaquer, quand les besoins de la cause l'exigeaient tel ou tel personnage politique qu'il croyait avoir à craindre.

Il n'est pas jusqu'à M. Cauvet qui n'était pas le seul à faire ainsi le jeu de M. de Lanessan ; nous avons rappelé hier que M. Millerand, très bien alors avec M. Canivet, avec qui il ne s'est brouillé que depuis les récentes affaires de chantage le secondait à la tribune.

Le concours pécuniaire de M. de Lanessan au journal le *Paris*, dont nous avons parlé hier, devenait, dans ces conditions, très probable et on en aurait trouvé ensuite la preuve matérielle dans la lettre que nous signalions hier comme arrivée après l'arrestation de M. Canivet, remise à M. Doppfer et transmis par ce dernier au gouvernement. Dans cette lettre, M. de Lanessan, fatigué par les demandes trop souvent répétées de son « collaborateur, » lui faisait répondre par son secrétaire, M. Joyeux, qu'il ne pouvait lui envoyer la somme de cinq mille francs qu'il lui réclamait.

L'ex-gouverneur de l'Indo-Chine a reçu la nouvelle par câblegramme ; il sera donc vraisemblablement de retour dans six semaines. Il est à croire que dès son débarquement il sera appelé devant le juge d'instruction pour lui fournir des explications sur ses relations avec M. Canivet.

Il paraît même probable que dès qu'une circonscription sera vacante, M. de Lanessan briguera comme radical un siège de député. On sait le rôle qu'il a déjà joué à la Chambre, les difficultés qu'il a déjà soulevées au gouvernement sur les questions coloniales. On n'a pas oublié son fameux rapport sur l'Indo-Chine, où il était allé chercher des documents pour établir le rôle fâcheux de l'administration.

Coïncidence bizarre : il est frappé pour des faits analogues à ceux qu'il dénonçait dans ce rapport. On l'avait envoyé là-bas pour se débarrasser de lui et il est à présumer qu'arrêté comme il doit l'être de sa révocation il sera pour le gouvernement un intraitable adversaire.

* * *

Paris, 30 décembre. — Dans le pli à l'adresse de M. Canivet, adressé par le dernier courrier d'Indo-Chine, remis par M. Doppfer au gouvernement, se trouvait un document relatif au renvoi en France du résident supérieur Boulloche.

C'était la copie littérale du rapport que M. Lanessan envoyait au gouvernement pour exposer les motifs de ce renvoi.

M. de Lanessan voulait ainsi fournir à son ami Canivet des armes pour riposter à la campagne que M. Boulloche aurait pu mener contre lui.

Paris, 30 décembre. — Un rédacteur du journal le *Soir* a interviewé, au sujet de la révocation de M. de Lanessan, M. Le Vasseur délégué de l'Annam-Tonkin au conseil supérieur des colonies, et directeur de l'*Indépendance Tonkinoise*.

M. Le Vasseur a fait à notre confrère des révélations intéressantes, mais dont nous lui laissons l'entière responsabilité :

« C'est M. Canivet, a dit M. Le Vasseur, qui avait été chargé par M. de Lanessan de mener au printemps de l'an dernier la campagne de presse qui a surpris tant de gens.

» Cette campagne a coûté fort cher, et ce n'est pas l'argent mignon de M. de Lanessan qui en a payé les frais.

» Dans les papiers saisis chez M. Canivet, on a trouvé les comptes de cette campagne, en même temps que des indications très intéressantes concernant un syndicat de journalistes constitué par M. Canivet pour continuer au gouverneur l'appui dans la presse dont il avait besoin.

» Ce syndicat devait être payé par des concessions que M. de Lanessan probablement n'aura pas eu le temps de tenir.

» Pour renseigner le syndicat, le gouvernement envoyait de Hanoï, à Canivet, copie de tous les rapports officiels. Le procédé, d'ailleurs, n'est pas nouveau, et je sais que l'an dernier, M. de Lanessan adressait copie de ses communications officielles à plusieurs députés, en même temps qu'il les adressait au gouvernement. M. Reinach ne me démentira pas. »

Ajoutons, d'après nos renseignements particuliers, que dans la correspondance adressée par M. de Lanessan à M. Canivet, depuis son retour en Indo-Chine, on trouve assez souvent des membres de phrases comme ceux-ci : « J'ai prévenu M. de Freycinet, etc..., j'ai parlé de l'affaire à M. Constans..., j'ai envoyé un mot à M. Millerand. »

On sait que c'est M. de Freycinet qui a nommé M. de Lanessan au poste de gouverneur général d'Indo-Chine, et que M. Constans fut un des prédécesseurs de M. de Lanessan.

Rappelons enfin que M. de Lanessan fut jadis le collaborateur et l'ami de Portalis au *XIXe Siècle*, aussi bien que M. Canivet.

Paris, 30 décembre. — La *Petite République*, qui a pour rédacteur en chef M. Millerand, ami et confident de M. de Lanessan, se dit en mesure de raconter de la façon la plus précise comment on a acquis la preuve que M. de Lanessan avait confié à M. Canivet la teneur de documents confidentiels.

Le récit de notre confrère ne fait que répéter nos propres renseignements sur la saisie d'un pli arrivé par [illegible] alors que M. Canivet était déjà en prison, pli contenant la copie intégrale du rapport que M. de Lanessan adressait au gouvernement sur M. Boulloche, qui lui-même arrivait par le même paquebot.

La *Petite République* ajoute immédiatement :

« MM. Dupuy et Guérin eurent une longue conférence à la suite de laquelle, après avoir prévenu M. Delcassé, la révocation de M. de Lanessan fut décidée. »

Comme on peut le supposer, cette révocation a produit une profonde émotion dans le monde politique et il n'est pas douteux qu'elle aura des conséquences inattendues.

LE CAPITAINE ROMANI INTERVIEWÉ

Paris, 30 décembre. — Le représentant du *Journal* à Gênes a obtenu de M. Crispi l'autorisation de voir le capitaine Romani dans sa prison.

« Que voulez-vous, me dit le capitaine, j'ai juré hier sur le Christ dont je voyais l'effigie, j'ai juré sur l'honneur que jamais je n'avais été espion de l'armée française.

» Il faut bien prononcer le mot puisque l'on m'accuse d'espionnage.

» On n'a pas cru à ma parole. J'avais présenté ma défense avant l'avocat et j'ai protesté de mon innocence à la clôture des débats. Il me restait uniquement à faire le serment solennel, que je viens de vous faire. Tout a été inutile.

» Je suis un vieux soldat que rien n'effraie, mais qui rougit d'une semblable accusation. Encore si j'étais seul ! Mais j'ai des enfants et ma femme est près d'accoucher.

» Vous me demandez si je vais me pourvoir en cassation ? Je n'en sais rien encore, mais je crains pour ma femme dans la situation où elle se trouve, une nouvelle épreuve. Je prendrai une décision seulement quand je saurai son état d'esprit et de santé.

» Ne me parlez pas de courage : je n'en ai jamais manqué ; il ne s'agit pas ici de courage, il s'agit d'une accusation portée contre moi, quand ma conscience me dit que je suis innocent.

» L'épreuve est bien plus dure, allez ! Etre innocent et ne pas pouvoir convaincre les juges. »

Le capitaine, toujours calme et certes moins ému que moi, me donna des détails que les débats à huis-clos m'empêchent de reproduire.

NOUVELLES DU JOUR

L'élection sénatoriale de Marseille

Paris, 30 décembre. — Deux élections sénatoriales ont eu lieu aujourd'hui.

Dans le Loire, où il s'agissait de remplacer M. Brossard, républicain décédé, c'est M. Audiffred, député républicain qui est élu à la presqu'unanimité des voix.

Dans les Bouches du Rhône, il y a ballottage entre M. Abram, radical, 195 voix et M. Monnier, républicain, 194.

Marseille, 30 décembre. — *3e tour de scrutin* : M. Monnier, républicain, 206 voix élu, M. Abram, radical, 194.

Le 2e tour de scrutin n'avait pas donné de résultats.

La *Libre Parole* avait mené une campagne très vive contre le candidat israélite, dont l'échec peut être attribué sans doute au mouvement d'opinions créé par la condamnation du capitaine Dreyfus.

L'expédition de Madagascar et les correspondants de journaux

Paris, 30 décembre. — D'après l'*Echo de Paris* de demain : le ministre de la guerre n'entend pas autoriser les représentants de la presse parisienne à suivre les opérations du corps expéditionnaire de Madagascar.

Mort de M. Decroix, sénateur

Paris, 30 décembre. — M. Decroix, sénateur de la Loire Inférieure, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 84 ans.

Le pourvoi de l'ex-capitaine Dreyfus

Paris, 30 décembre. — Les membres du conseil de révision militaire ont reçu hier leur convocation personnelle, pour statuer demain sur le pourvoi de l'ex-capitaine Dreyfus. Il n'est pas douteux que le huis clos sera prononcé.

Me Boidoin-Champaux, le défenseur de Dreyfus, a été prévenu que l'audience sera ouverte à l'heure précise. La préfecture de police a décidé que le service d'ordre pour demain serait le même que celui pratiqué lorsque siégeait le conseil de guerre.

Le conseil de révision n'ayant à examiner que des questions de procédure, il faut prévoir que sa décision sera connue entre 5 et 6 heures du soir.

La parade de dégradation aurait lieu alors samedi prochain ou plus tard.

L'ancien Khédive d'Egypte Ismaïl-Pacha

Paris, 30 décembre. — Une dépêche de Constantinople adressée au *New-York-Herald* annonce qu'Ismaïl-Pacha, ancien khédive d'Egypte, est mourant.

Les relations de la Russie et du Vatican
Le général Tchertikoff reçu par Léon XIII

Paris, 30 décembre. — Une seconde dépêche de Rome apporte les renseignements complémentaires suivants, sur l'audience accordée par le pape à l'ambassadeur extraordinaire de Russie.

Au cours de l'audience, le Souverain Pontife a exprimé la satisfaction qu'il avait éprouvée du rétablissement des rapports officiels entre Saint-Pétersbourg et le St-Siége. Il a fait l'éloge de M. Isnolsky, que le tsar Alexandre III a accrédité près de lui.

Les scandales italiens
Ovation faite à M. Cavalotti à Milan

Milan, 30 décembre. — M. Cavalotti, en arrivant à Milan, a eu une réception inattendue.

A la gare une foule nombreuse criait : « Vive Cavalotti, vive le défenseur de la moralité, à bas les voleurs ! »

La foule a accompagné M. Cavalotti jusqu'à sa maison. Il a dû paraître à la fenêtre, pour remercier les manifestants, et il leur a dit qu'il espérait que l'Italie pourra surmonter les difficultés où est engagé son honneur.

Pour lui, sans souci des attaques, il continuera la lutte avec la conscience sereine du devoir accompli.

Les applaudissements nombreux ont accueilli ces paroles.

Le second tour de scrutin au XIIIe arrondissement de Paris

Paris, 30 décembre. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu le scrutin de ballottage pour l'élection législative dans le XIIIe arrondissement de Paris.

Deux seuls candidats restent en présence : M. Gérault-Richard et M. Félix, dont le comité a décidé hier soir de maintenir la candidature contre « la candidat de l'insurrection ».

M. Félix ne se dissimule pas, d'ailleurs, que sa candidature n'a aucune chance.

Pour donner une idée de la violence avec laquelle la campagne est menée, voici une phrase de l'appel adressé par la Fédération Républicaine socialiste de la Seine en faveur de Gérault-Richard :

« Vous avez affirmé dimanche dernier votre ferme volonté d'en finir avec le régime de réaction capitaliste : à l'élévation au pouvoir du protégé de l'aristocratie et du clergé, à l'homme de la haute banque, de la finance cosmopolite, des grandes compagnies, des alliés et des agreffins de l'opportunisme, vous avez répondu le 26 décembre, vous répondrez plus énergiquement encore le 6 janvier. »

L'appel se termine ainsi : « A bas la plutocratie ! Vive l'amnistie ! Vive la sociale ! »

La candidature législative de M. Ernest Carnot

Paris, 30 décembre. — C'est dimanche prochain qu'aura lieu dans la 2e circonscription de Beaune (Côte-d'Or), l'élection législative en remplacement de M. Guéneau, député décédé. On sait que M. Ernest Carnot, fils de l'ancien président de la République, est candidat unique à cette élection. Il vient d'adresser aux électeurs une circulaire dont voici le passage principal :

« Voulant rendre un nouvel hommage à la mémoire vénérée de mon père, vous pensez que les enseignements donnés par sa vie sacrifiée au devoir ont dû porter leurs fruits et que son fils ne trompera pas vos espérances.

» Mes idées, mes opinions politiques, vous les connaissez bien : ce sont celles auxquelles vous avez toujours donné votre entière approbation lorsque vous avez donné cinq fois à mon père le mandat de vous représenter au Parlement avant qu'il fut appelé à remplir la plus haute magistrature de la République.

» La recherche des réformes nécessaires, des progrès à réaliser pour la grandeur de la France, de la République et le bien-être du peuple, tel a été son programme : tel sera toujours le mien. »

Le futur président du conseil

Paris, 30 décembre. — M. Léon Bourgeois, député, ancien ministre, qui paraît être le candidat indiqué en cas de crise ministérielle, a prononcé, à Châlons, un discours dans lequel il a proclamé la nécessité d'opérer les trois réformes de l'impôt direct, de l'impôt sur les successions et de l'impôt sur les boissons. Et il a terminé ainsi :

« Pour assurer ces réformes, c'est encore à cette vieille concentration républicaine qu'il faudra faire appel. On en a dit beaucoup de mal ; elle est plus que jamais nécessaire et plus que jamais facile, parce qu'il y a plus de points sur lesquels les républicains sont d'accord qu'il y en a sur lesquels ils sont divisés. »

Le faux baron de Sternberg

Paris, 30 décembre. — L'énigmatique personnage qui se fait appeler le baron de Sternberg, et qui a mis sur pied toutes les polices de l'Europe, est actuellement incarcéré à Pétersbourg.

Il paraît, malgré ses dénégations, avoir joué un rôle considérable dans les attentats anarchistes qui ont épouvanté Liége, même dans ceux qui se sont produits à Paris ; mais il semble que la justice russe l'a arrêté surtout parce qu'il a falsifié son état-civil.

En tout cas, c'est un sujet russe — il se nomme Jaholkowsky — et c'est pourquoi la Russie refuse de le livrer à la justice belge et se borne à le faire interroger par voie de commission rogatoire. On cherche en ce moment les traces d'un membre de la famille de Sternberg, qui a disparu mystérieusement et dont le pseudo-baron a dû s'approprier les papiers. Aux accusations portées contre lui, le prisonnier oppose un système général de dénégations. A l'en croire, il n'a volé ni dynamite ni explosifs et n'a jamais formé d'associations de malfaiteurs.

Mort au Congo

Paris, 30 décembre. — Une dépêche de Libreville (Congo) annonce la mort du capitaine Nocquet, de l'infanterie de marine, commandant la 12e compagnie de tirailleurs sénégalais, qui faisait partie des renforts envoyés par le gouvernement français dans le Haut-Oubangbi.

L'envoyé spécial du Tsar au Vatican reçu par Léon XIII

Rome, 30 décembre. — Aujourd'hui à midi, le Souverain-Pontife a reçu, dans la salle du Trône, le prince Lobanof, ambassadeur extraordinaire de Russie, chargé de lui notifier l'avénement du Tsar Nicolas II.

Le prince Lobanof, en grand uniforme et accompagné de son secrétaire le baron de Budberg, a été reçu solennellement.

Introduit dans la salle du Trône puis dans le cabinet particulier du Pape, le prince a remis à Sa Sainteté une lettre autographe du tsar.

L'audience particulière a duré trente-cinq minutes ; au cours de cette audience le Pape a exprimé sa satisfaction du choix du prince Lobanof pour l'accomplissement de la notification.

Le prince Lobanof a ensuite fait visite au cardinal Rampolla.

Cette après-midi le cardinal a rendu sa visite au prince et lui a apporté, au nom du Pape, la grand'croix de l'ordre de Pie IX avec une plaque en brillants. Ce soir, le cardinal Rampolla offre un dîner à l'ambassadeur extraordinaire ; plusieurs cardinaux, plusieurs princes romains, M. Iswolsky, ambassadeur de Russie près du Vatican et le corps diplomatique y assisteront.

Un naufrage — 24 victimes

Londres, 30 décembre. — La barque *Ossia*, venant de Belfast, a fait naufrage ce matin près de Holyhead. On put établir des communications avec la côte au moyen des appareils de sauvetage. Mais avant qu'on eût pu recueillir au seul des naufragés une lame énorme enleva tout l'équipage. Vingt-quatre personnes ont péri.

Un député poursuivi

Paris, 30 décembre. — M. Dejeante, député socialiste du XXe arrondissement, serait, paraît-il, l'objet de poursuites au sujet de la saisie à son domicile du journal belge la *Caserne*. Avant d'ordonner ces poursuites, le ministre aurait attendu la séparation des Chambres, et hier M. Dejeante a déjà été interrogé par un juge d'instruction.

Arrestation d'anarchistes à Alger

Alger, 30 décembre. — A la suite de la désertion d'un brigadier du train des équipages qui a été arrêté aux environs de Fort-National, la sûreté a procédé à l'arrestation de huit anarchistes, dont deux femmes, inculpés d'avoir

BOURSE DE PARIS DU 31 DÉCEMBRE

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
101 17	3 0/0	...	...	101 25	101 17	101 22
107 57	3 1/2 0/0	...	...	107 50	107 40	107 55
3550	Banq. de France	...	...	3550	3590	3575
	B. d'Escompte	...	...			
745	Banque de Paris	...	...	745	747	747
917	Crédit Foncier	...	...	915	925	925
828	Créd. Lyonnais	...	...	834	836	836
	Crédit Mobilier	...	...			
1115	Lyon	...	...		1115	1115
1801	Nord	...	...	1805	1800	1795
	Panama	...	...			
3097	Suez	...	...	3095	3090	3098
73 9/32	Extérieure	...	...	73 1/4	73 5/16	73 1/8
86 85	Italien	...	...	86 85	86 80	86 82
25 5/16	Portugais	...	...	25 3/16	25 3/16	25 3/16
1023 16	Hongrois	...	...	1021/17	1021/16	1021/16
545	Egypte	...	...	545	548	544 37
25 35	Tabac	...	...	25 50	25 45	25 55
671 25	Banq. Ottomane	...	...	671 87	671 25	673 12
125	Lots turcs	...	...	123 25	122 75	123
101	Russes nouvelles	...	...	102 0	102	102
88 65	Russe nouveau	...	...	88 70	88 60	88 65
85 45	Russe Orient	...	...	85 45	85 35	85 35
825	Autrichiens	...	...	827	823	825
337	Lombards	...	...	335	335	335
413	Nord Espagne	...	...	413	413	415
153	Saragosse	...	...	158	157	159
610	Mériodionaux	...	...	610	610	609
380	Rio-Tinto	...	...	381 25	380	380
117 50	Tharsis	...	...	117 50	117 50	116 25
221 25	Alpines	...	...	223 12	219 37	221 87
107	Cables	...	...	107	110	110
588	Impérial	...	...	588	585	583
610	Dynamite	...	...	623	608	608
75	Mobilier espag.	...	...		72	
471 25	Tabacs ottom.	...	...	473 75	471 25	471 25
	Rouhaix-T. 1893	...	...			
	Fonc. d'Autriche	...	...			
	3 0/0 nouveau	...	...			
	Chemins	...	...			
	Convolidés	...	...			
	Russe 1880	...	...			
	Gaz	...	...			
	Lyon (obligat.)	...	...			
	Midi	...	...			
	Nord (obligat.)	...	...			
	Orléans	...	...			
	Ouest	...	...			
	Anglais	...	...			
	Autriche or	...	...			
	Belge 3 0/0	...	...			
	Ville d'Amiens	...	...			
	Lille 1869	...	...			
	Lille 1865	...	...			
	Ville de Lyon	...	...			
	V. de Roubaix	...	...			
	Fives-Lille (act)	...	...			
	Téléphone	...	...			
	Russes 4 0/0	...	...			
	Suez (obligat.)	...	...			
	Cacérès	...	...			
	Asturies	...	...			
	Foncières 1889	...	...			
	Rente Espagne	...	...			
	Cacérès (act.)	...	...			
	Rio (oblig.)	...	...			
	Bétheno	...	...			
	Picardie	...	...			
	Nord-est	...	...			
	Ouest 4 0/0	...	...			
	Orléans (oblig.)	...	...			
	C. d'Esc. nouv.	...	...			
	Générale	...	...			

BOURSE DE LILLE DU 31 DÉCEMBRE

(*par fil téléphonique spécial*)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 100	...	117 50	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	503	Bains Lillois	...	520
» 68, r. 500	...	513	Union lin. N.	...	140
» 77, r. 500	...	305	Gaz de Wazem	...	540
» 84, r. 400	...	404	Ch. d. fer Econ.	...	520
» 84, 4/4	...	405	Denain Anzin	...	515 50
» 87, r. 400	...	404	Cambrésis	...	315
» 93, r. 500	...	503	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860	...	45	Aniche, 125	...	9175
Roubaix. 1893	...	437 50	Anzin, 100 d.	...	4200
Amiens	...	119	Blanzy	...	1830
Dép. du Nord	...	406 75	Bruay	...	13900
Tourcoing 1878	...	311	Bully-Gren., 6	2280	6245
Armentièr. 86	...	308	Campagnac	...	595
Douai, libérée	...	505	Carvin	...	1125
Valenciennes	...	301	Courrières, 10	...	4650
Verley, Decr.	...	1359	Crespin	...	100
Ch Platel et Cie	...	490	Douchy	...	3000
Crédit d. Nord	...	502 50	Dourges	...	7395
H. Devilder	...	1000	Drocourt, 1 a s.	...	8075
Banq. rés. Nord	...	500	Escarpelle	...	2180
Ch Esc. Roub.	...		Epinac	...	200
Gaz de Wazem	...	540	Ferfay	...	498 75
Le Nord, ass.	...	2800	Albi	...	800
Union g. Nord	...	455	Lens	...	32750
St-Saint. Arras	...	200	Lens (100e)	...	155
Un. lin. Nord	...	140	Liévin	...	6500
Constr. Anzin	...		Marles 30 0/0	...	12800
Ciments franç	...	270	Marles 70 0/0	...	19800
Estrée-Blanch	...	270	Meurchin	5460	5450
Tramw. Nord	...	40	Ostricourt	...	470
L. Allart, t. p.	...	560	Sincey-le-R.	...	3 75
Bat. à hélice	...	500	Thivencelles	...	92
Chem Econom	...	590	Vicoigne et N.	...	17500
Brouta et Cie	...	750	OBLIGATIONS		
C. Liquid R.-T.	...		Bethune 4877	454 75	453
Sam Boukery	...	504 25	Drocourt 1885	...	540
Tréfilerie	...	1000